LE SITE INVESTORS-WALLBOX.COM

Category: Placements atypiques

Tag: Enquête





Ce nom de domaine a été enregistré le 03/08/2022. Il a été usurpé l'identité d'une société réelle. Il s'agit d'une arnaque bornes électriques. Celle-ci est souvent associée à l'arnaque aux places de parkings. Nous avons identifié plus de cent sites qui ont été ou qui sont en action!

Vous trouverez le résultat de nos recherches sur l'ensemble des sites avec le lien ci après http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-daeroports-nos-recherches/

Cette arnaque a fait l'objet d'un reportage dans le journal télévisé de France 2 du 14/09/2020 :

https://www.francetvinfo.fr/economie/immobilier/prix-immobilier/video-investir-dans-un-parking-gare-aux-arnaques_4106035.html

Le site internet

Il a été créé le 03/08/2022. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/investors-wallbox.com

Nos recherches

Le site n'est pas accessible. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir!

Le téléphone

Le site utilise:

Le numéro 07 57 59 64 46 Le numéro 07 57 59 89 62 Le numéro 09 77 29 26 30

Il s'inscrit dans une série intéressante :

investors-wallbox.com	09 77 29 26 30
onlinebarclaysolution.com	09 77 29 26 41
brclsprivate.com	09 77 29 26 42
onlinebarclaysolution.com	09 77 29 26 42
interparking-barcelone.com	09 77 29 26 92

Les faux noms

Le site utilise :

M. Xavier PENA

Le produit

Il est proposé d'investir dans les bornes électriques. Le rendement peut atteindre plus de 12 % ! Nous publions plusieurs documents sur les produits proposés :

<u>La-presentation-du-produit-par-le-site-investors-wallbox.pdf</u>

Lisez la page 10 de ce document!

<u>Le-contrat-de-financement-particpatif-du-site-Investors-wallbox.pdf</u>

<u>Le-projet-Barcelone-supernova-du-site-investors-wallbox.com.pdf</u>

Les règlements

Le site utilise:

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES47 0182 2458 1102 0106 7478 au nom de WALLBOX CHARGERS S.L

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société américaine. Nous publions le lien vers le VRAI SITE :

https://investors.wallbox.com/overview/default.aspx

Bien évidemment, elle n'a pas d'agrément pour vendre des produits de quelque nature que ce soit aux épargnants français.

Par contre, elle propose la vente de bornes électriques mais sans objectif de placement ! Elle a un site français. Regardez les prix et ce qui est proposé :

https://tinyurl.com/y396bzyf

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse <u>placement@adcfrance.fr</u>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

ATTENTION!

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à l'adresse placement@adcfrance.fr